

Procédure de révision du classement sonore avec MapBruit V3 : les bonnes pratiques et points de vigilance.

Fiche 2 : Approche « semi-automatisée »

1. Introduction

Dans la pratique, il existe plusieurs possibilités pour mener à bien une révision d'un classement sonore à l'aide de l'outil MapBruitV3. Il n'y a donc pas de dogme en matière de méthode à mettre en œuvre.

Le but de ce document est de présenter une des deux approches possibles et préconisées, l'approche « semi-automatisée ». Cette méthode est étroitement liée à l'autre approche préconisée (cf fiche 1 : approche « manuelle »). De manière opérationnelle, l'utilisateur pourra utiliser alternativement l'une ou l'autre de ces méthodes, voire seulement une partie des éléments qu'elles contiennent, suivant le territoire sur lequel il opère.

Dans ce qui suit, l'approche sera déclinée pas à pas en mettant en exergue les points sur lesquels l'opérateur doit être vigilant lors d'une révision¹.

2. La méthode proposée

Le principe consiste à exporter les données contenues dans les fiches de renseignement des tronçons dans un tableur (.csv), de les exploiter/modifier puis à les ré-injecter dans la base une fois les modifications effectuées.

1. Passer en version de travail le ou les tronçons classés validés à ré-examiner.
2. Exporter l'intégralité des tronçons en version de travail en csv (si besoin page par page) : Outil recherche avec les filtres suivants : tronçon-route - version de travail -département. Puis export csv



Point de vigilance 1 : Si l'opérateur travaille à l'échelle d'un département (ce qui est souvent le cas), il doit préalablement à l'export s'assurer que les tronçons sont à 100 % contenus dans le département en question. En effet si des tronçons de voies classées des départements limitrophes sont à cheval avec le département visé, ils seront pris en compte dans l'export.

3. Ouvrir le .csv sous un tableur.



Point de vigilance 2 : Si ouverture sous libre office calc, attention de bien respecter les paramètres d'import suivants :

¹ Les méthodes décrites se focalisent sur le domaine routier. Néanmoins, et à quelques particularités près (renseignement des données d'émissions ferroviaires notamment), celles-ci peuvent être facilement transposées au domaine ferroviaire. Par ailleurs, il n'est généralement pas du ressort du Cerema ou des services de l'état de mener à bien les révisions techniques du classement ferroviaire sous Mapbruit V3 (rôle de SNCF réseau).

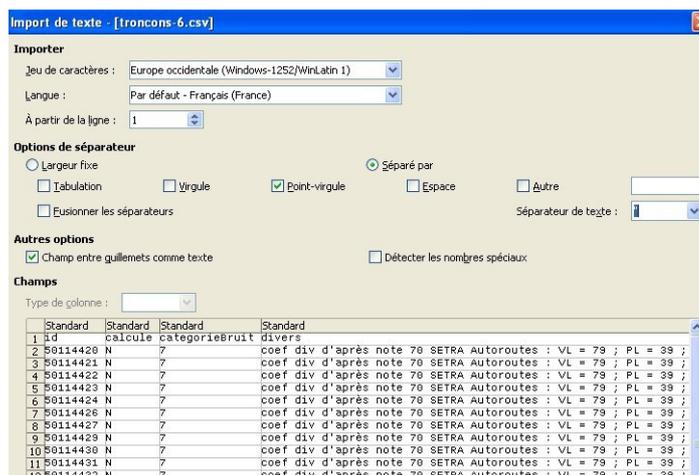


Illustration 1 : paramètres d'import sous calc

Une fois ouvert, ne pas modifier de quelque façon que ce soit la structure du tableur et conserver le format csv pour permettre son ré-import.

4. Plusieurs cas de réexamen peuvent se présenter et à chaque situation correspond une procédure technique :

Cas 1 : Modification des données sans modification de la géométrie initiale du/des tronçon(s)

Sous MapBruit V3 : pas de manipulation particulière.

Dans le csv : Modifier le contenu des cellules concernées par les modifications , attention à ne pas modifier l'identifiant IDversion et à bien recalculer tous les champs données d'entrée du tableur.



Point de vigilance 3 : Si seulement une partie des champs de données d'entrée est recalculée dans le tableur (ex : le TMJA) alors lors du ré-import sous MapBruit V3, les champs complémentaires (Débit horaire TV ; % PL, etc.) ne seront pas recalculés automatiquement ce qui induira des erreurs dans le calcul du classement.

Cas 2 : Modification des limites entre tronçons, sans modification du nombre de tronçons

Sous MapBruit V3 : Afficher les segments supportant la géométrie des tronçons à modifier. Sélectionner le segment du 1er tronçon, modifier la géométrie de ce segment et sauver sa forme. Sélectionner le 1er tronçon et enregistrer la modification de sa géométrie en cliquant sur « Modification Segments ».

Sélectionner le segment du 2ème tronçon, modifier la géométrie de ce segment au besoin en faisant un zoom fin (utiliser l'outil d'accroche entre objets) et sauver sa forme. Sélectionner le 2ème tronçon et enregistrer la modification de sa géométrie en cliquant sur « Modification Segments ».

Dans le csv : Modifier si besoin le contenu des cellules concernées par les modifications , attention à ne pas modifier les identifiants IDversion des 2 tronçons modifiés.

Cas 3 : Modification des limites entre tronçons, avec modification du nombre de tronçons (subdivision d'1 tronçon en 2 tronçons par exemple)

Sous MapBruit V3 : Passer le tronçon en version de travail, afficher les segments supportant sa

géométrie. Sélectionner le segment du 1er tronçon, modifier la géométrie de ce segment et sauver sa forme. Sélectionner le 1er tronçon et enregistrer la modification de sa géométrie en cliquant sur « Modification Segments ». Créer un nouveau segment au besoin en faisant un zoom fin (utiliser l'outil d'accroche entre objets) et sauver sa forme. Sélectionner ce nouveau segment et créer un nouveau tronçon.

Une alternative peut consister à sélectionner le segment du tronçon et à le découper à l'endroit voulu. Cette action générera automatiquement un deuxième tronçon au-delà du point de découpe.

Dans le csv : Si l'export csv a été réalisé avant la création du nouveau tronçon, ajouter une ligne au tableur et ajouter l'identifiant créé par MapBruit V3. Si l'export csv a été réalisé après la création du nouveau tronçon, le tronçon nouvellement créé existe mais n'est pas renseigné. Renseigner et modifier en tant que de besoin les données associées aux différents tronçons concernés.

Cas 4 : Création de nouveaux tronçons

Nota : S'il s'agit d'une voie existante qui franchit nouvellement le seuil des 5000 véh/j, pas de problème particulier. S'il s'agit d'une voie en projet, classer la nouvelle voie sur la base du trafic présenté dans l'étude d'impact, mais maintenir le classement des autres voies susceptibles d'être impactées, tant que les effets du projet ne sont pas avérés (mise en service de la nouvelle infrastructure avec stabilisation des effets du report).

Sous MapBruit V3 : Créer un nouveau segment destiné à supporter le nouveau tronçon à classer. S'il s'agit d'une voie existante, le tronçon peut être fabriqué à partir du référentiel routier BDTopo disponible sous MapBruit. S'il s'agit d'une voie nouvelle, cette création peut se faire par l'outil crayon ou par l'utilisation d'un référentiel externe chargé par l'utilisateur. Sélectionner le segment nouvellement créé et créer un tronçon.

Dans le csv : Associer l'identifiant ID du nouveau tronçon créé par MapBruit V3 au nouveau tronçon créé du tableur.

Cas 5 : Suppression d'un classement sonore (si TMJA repasse en dessous des 5000 véh/j)

Nota : Pour conserver l'historique du tronçon, il est préférable de ne pas supprimer ce tronçon.

Sous MapBruit V3 : Passer le tronçon en version de travail, le sélectionner et visualiser la fiche de renseignement du tronçon. Dans l'onglet « Commun », cliquer sur le bouton « Hors catégorie ».

Dans le csv : Supprimer ce tronçon du tableau pour ne pas risquer de le réimporter.

 **Point de vigilance 4** : Ne pas confondre un tronçon « Hors catégorie » avec un tronçon « Non classé ». Un tronçon « Hors catégorie » ne dépasse pas le seuil de TMJA nécessitant un classement, alors qu'un tronçon « Non classé » supporte un TMJA supérieur au seuil, mais des paramètres qui le classent en dessous de la catégorie 5.

5. Après avoir vérifié une dernière fois la cohérence entre les identifiants IDversion des tronçons du tableur csv et ceux de la base géométrique MapBruit V3, procéder à l'import du fichier csv dans MapBruit. Tous les tronçons disposant d'un IDversion du tableur csv seront mis à jour par la procédure d'import dans MapBruit V3. Les mises à jour du tableur csv ont été prises en compte dans MapBruit V3.

6. Penser à bien enregistrer les données modifiées dans les fiches de renseignements (bouton enregistrer). Enfin, une fois les dernières vérifications faites, calculer les catégories de classement. A l'issue de cette procédure, la coche « classement calculé » doit être active. Si des données nécessaires au calcul du classement sont manquantes, les informations manquantes apparaîtront en rouge dans une fenêtre au moment du calcul.

7. Sélectionner les tronçons de la version de travail et les rebasculer en version validé.



Point de vigilance 5 : Pour éviter les confusions, Il est conseillé de ne faire cette dernière manipulation qu'à l'issue des procédures de révision en version de travail de tous les tronçons d'un département.